

**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

## Budget du Québec 2020-2021

### Les économistes proposent quelques pistes au ministre des Finances

**Québec, 27 janvier 2020** – L'Association des économistes québécois a transmis au ministre des Finances du Québec un avis contenant ses recommandations quant au contenu du budget 2020-2021 qui doit être présenté à l'Assemblée nationale au cours des prochaines semaines.

Dans l'avis préparé par son Comité des politiques publiques – un groupe d'une quinzaine d'économistes aux expériences et aux compétences variées –, l'Association souligne l'importance de profiter de la bonne conjoncture actuelle pour préparer l'économie québécoise aux défis majeurs qui l'attendent dans la prochaine décennie. La transition démographique en cours va exercer des pressions négatives sur la population active et l'activité économique au Québec. Par ailleurs, les budgets alloués semblent insuffisants pour arrêter la dégradation des infrastructures qui sont essentielles à la livraison des services publics et à la mobilité des personnes et des biens et pour assurer leur remise en bon état. Finalement, le Québec devra accélérer ses efforts de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation au réchauffement climatique déjà en cours. Le Comité estime donc que le gouvernement du Québec devrait porter une attention particulière à ces enjeux de plus long terme dans son prochain budget.

Pour assurer un engagement solide de la population et des entreprises dans la résolution des grands défis auquel fait face le Québec, le CPP de l'Association des économistes québécois encourage une grande transparence de la part du gouvernement dans la gestion des fonds publics. À cet égard, le gouvernement devrait commencer à évaluer les différentes options possibles pour l'avenir du Fonds des générations lorsque les objectifs de réduction de la dette seront atteints, réaliser des projections de long terme (10 à 20 ans) pour évaluer la soutenabilité budgétaire dans un contexte de vieillissement de la population et rendre compte des travaux de la révision des programmes. Le CPP croit aussi qu'en donnant suite à la volonté unanime exprimée par l'Assemblée nationale et en procédant rapidement à la nomination d'un directeur des affaires fiscales et budgétaires rattaché à l'Assemblée nationale on pourrait contribuer à une plus grande transparence de l'information budgétaire et fiscale.

Pour ce qui est des infrastructures, l'Association recommande au ministre des Finances d'établir un calendrier précis de résorption du déficit de maintien d'actifs. Elle supporte aussi la priorité accordée par le gouvernement à l'éducation puisque celle-ci engendre des effets positifs sur la productivité et sur l'employabilité. Une sélection mieux adaptée et mieux ciblée des immigrants en fonction des besoins de main-d'œuvre et des efforts accrus à leur intégration

sont également proposés. Enfin, pour contrer les changements climatiques et encourager le développement durable, l'Association croit que l'utilisation active de l'écofiscalité, tout en respectant la neutralité fiscale, pourrait aider le Québec à respecter ses engagements pour assurer la transition énergétique et permettre d'atteindre plusieurs objectifs en même temps.

**Le texte complet de l'avis de l'Association peut être consulté à l'adresse :**

<http://economistesquebécois.com/nouvelles/236>

**CONTACT**

Yves St-Maurice, président

Bernard Barrucco, directeur général

Comité des politiques publiques

Association des économistes québécois

514-776-6546

418-663-6613